

DA PER NOI

Nutiziale ufficiale di Core in Fronte – Annu 2025



ATTUALITÀ A L'ACCORTA PULITICA INTERNAZIONALE CULTURA SPORTU

FORA!



Cap'Articulu
**Par un viaghju
senza ritornu** 3

Pulitica
**Cumunicatu Core in Fronte
« Vatel fora »** 4

Ecunumìa
**Grandeur et décadence
du FIP Corse** 5, 6

Pulitica
Le clivage de Monte 7

Stòria
Intervista di Aleria 75 8, 9

Pulitica
La Corse du Juste 10, 11

Riflessione
**Penser la Corse avec
Frantz Fanon** 12

Internaziunali
Accord en Kanaky 13, 14, 15

Internaziunali
G.-I. Abdallah libre ! 16

Internaziunali
**Du droit international
à la loi du plus fort** 17, 18

Ultima paghjina
Libertà pà Stefanu Ori ! 19

TRIBUNA LIBARA

Pà una Tribuna libara,
mandate a vostra cutribuzione à st'indirizzu :

dpn.tribunalibara@gmail.com

Cap'Articulu

PAR UN VIAGHJU SENZA RITORNU...



Accompagnendu i dui rispunsevuli di u gruppu « Vatel Capital » à vultà in casa soia, senza nissun ritornu, à l'aeroportu aiaccinu, i militanti di Core In Fronte ùn hanu fattu che traducia a vultà tant'aspettata di tanti Corsi chi hani a zerga di veda in u so cutidianu spussessu immubiliariu, fundiariu è spiculazioni.

Parchi in Corsica, al di là, di i falsi beddis Corsi prupagandisti di stu gruppu è di tant'altri, l'omu corsu senti u pesu di sta sottumissioni chi li faci capi chi li faci ancu di, ancu quiddi ch'erani upposti à noi ariani, ùn simu più ind'è noi.

Par via di « Vatel », i Corsi si trovanu annigati in i pozzi senza fondu di l'incapacità à pudè rimbursà u pratesu aiutu finanziariu e diventanu spatruniti di i so bè ch'idda sigghi in u settori di l'economia turistica, quidda agricola, o quidda di l'ambienti. Di fattu « Vatel » participighja à spiantà l'equilibriu cummunitariu, suciali e culturali paisanu corsu. Participighja à un opara di schjavitù di sti novi tempi di stu seculu di a mundialisazioni e di a finanza chi assufuchighja e spinghjì paisani, populi è nazioni chi volini campà libari.

In Corsica, « Vatel » s'hè impatrunitu d'una vintina di stabilimenti d'alberghi di lussu, di residenzi di turismu, di splutazioni agri- culi e di ciò chi si chjama « Ephad »...

Comu a faci nutà l'anzianu elettu à l'Assemblea di Corsica di « Corse Sud Diaspora », « L'attrait touristique de la Corse, pour les groupes financiers vient principalement des plus-values spéculatives escomptées sur les terrains et non de l'exploitation de petits commerces laissés aux autochtones et en voie de marginalisation ».

In u 1983, in un discursu fattu à l'Assemblea di Corsica, u präsidenti francesu di l'epica chi purtaia un sguardu particulari nant'à a Corsica, François Mitterand avia dittu di manera pertinenti « que le tourisme ne doit pas pourrir l'âme de la Corse ». Di fatti, oghji simu cunfruntati à una nova tapa induva u settore turisticu, fra quali quiddi di l'albergu mettì in rilievu una pienuraghja di culuniazioni francesa di populamentu à tutti i nivedda, induva tutti l'attività so ammaistrati da i ghjunghjiticci... Hè in stu schema chi trova piazza « Vatel » usendu di pristanomi di circunstanza...

I populi devini spazzà i sistema chi l'assughjettinu e u Populu Corsu devi custruì u so propriu mudellu sucitali rumpendu di manera chjara incù tutti sti pridaghji chi

* Corse et Sardaigne, îles autonomes ? Un regard croisé. Jean François Ferrandi (L'Harmattan).

comu a scrivia Marcu Biancarelli, so « les possesseurs et les maîtres de toute chose. Si une terre est vide, il leur faut conquérir. Si une bête vit, il leur faut la mettre en cage »

Fora di i cammini di a ducilizzazioni induva uni pochi si so lasciati purtà par sola raghjoni di u « puliticamenti curretto » sistemicu, Core In Fronte ha ramintatu à tutti i forzi vivi e paisani, à quiddi chi dopu 2015 hanu ancu abbandunatu a disubbidienza paisana, chi l'azzioni pupulari di tarrenu hè, è ferma una di i so scelti strategichi chi ci voli à rinfurzà di pettu à l'accrescimentu di u spussessu francesu.

Un si so sbagliati « Femu a Corsica » e « Ghjuventù Indipendentista » quandu hanu tistimuniatu sustegnu à i militanti oramai minacciati di citazioni da a ghjustizia francesa, parchi hanu purtatu nant'à u volu di u ritornu, i dui altori rispunsevuli di « Vatel ». Tempu di mubilizazioni patriotica hè !

E si comu a faci nutà Guillaume Guidoni, « La Corse est depuis longtemps intégrée très étroitement à la structure commerciale du continent*** » e a sottulinieghja Petru Antò Scolca in u libru cunsacratu à u militanti Ghjuvan' Petru Santini****, « oghje u movimentu nazionalistu hà una ideologia : l'accettazione di u sistema liberale; un sistema ch'impedisce ogni scelta pulitica », tocc'à Core In Fronte, forza paisana di Libarazioni Naziunale di cuntinuà à fà ramintà e à accrescia a strategia chi solu u nosciu nazionalisimu hè liberatori parchi porta in cori u principiu d'autoditirminazioni e di resistenza pupulari in u cutidianu. Più che mai, Splutadori, spiculatori e culunisatori fora ! Vatel Fora.

■ OLIVIERU SAULI

** In Corsica – N°31 – Mai 2016 – *Prédacteur* – La chronique de Marc Biancarelli.

*** In Corsica – N°33. Septembre 2018 » – *La Corse dans le moule libéral*.

**** Mort de la Corse. Jean Pierre Santini. Militant/écrivain/fabriqueur – Xavier Casanova – Petr'Antò Scolca – Éditions La Gare.

Cumunicatu

VATEL CAPITAL FORA

Depuis plusieurs années, des opérations financières menées par le groupe Vatel Capital lui permettent de s'accaparer du foncier et des biens immobiliers en Corse. Sous couvert d'investissements « verts » et « durables », ces prises de participations massives à travers des FIP Corse et des crédits d'impôts participent en réalité à un phénomène de dépossession des Corses de leur propre patrimoine foncier.

Les FIP Corse (Fonds d'Investissement de Proximité) ont été initiés en 2007 auprès de petits porteurs, afin de soutenir l'économie entrepreneuriale corse dans le tourisme, l'agroalimentaire, l'agriculture ou encore les énergies renouvelables.

Cette levée de fonds a eu du succès auprès de ménages désirant bénéficier d'avantages fiscaux dans la limite de 12 000 euros par personne.

Le groupe VATEL CAPITAL et son président Marc Meneau se sont positionnés en tant que société de gestion pour investir l'argent des FIP dans des entreprises corses et ainsi bénéficier de crédit d'impôt sur les sommes investies.

C'est ainsi que 185 millions d'euros qui ont été investis depuis 2010 pour soutenir 50 PME corses.

Le groupe VATEL CAPITAL ne s'est ainsi pas contenté des sommes importantes générées par le crédit d'impôt, grâce à l'argent des petits apporteurs des FIP.

En véritable prédateur, Vatel Capital a détourné l'objet et l'esprit du FIP pour récupérer les actifs de nombreuses entreprises qu'il était censé soutenir. Ils ont sciemment manœuvré pour amener ces entreprises à l'incapacité de remboursement et s'accaparer leurs biens.

Vatel Capital, par le biais de montages financiers opaques et de procédures détournant l'esprit des dispositifs fiscaux, acquiert ainsi des entreprises à bas prix, les soustrayant à l'usage des Corses. Ces pratiques spéculatives mettent en péril la souveraineté foncière des Corses et fragilisent



l'économie touristique, agricole, l'environnement et l'équilibre social de l'île. Vatel Capital se retrouve en passe d'être propriétaire du foncier ou des bâtiments d'une vingtaine d'établissements, incluant plusieurs hôtels de luxe, des EHPAD, des résidences de tourisme et une exploitation agricole. Au nom du droit inaliénable des peuples à disposer de leur terre et de leur avenir, nous dénonçons :

- L'accaparement massif et systématique des entreprises corses par des structures extérieures, étrangères aux réalités et aux besoins de l'île.
- La spéculation foncière qui éloigne encore davantage les jeunes Corses de l'accès à la propriété.
- La violation de l'esprit des mesures fiscales censées soutenir le développement local, détournées au profit d'intérêts financiers lointains

Vatel Capital agit comme un prédateur en utilisant des prête-noms sur place qui s'enrichissent tels des charognards. Nous demandons à ces prête-noms corses de se retirer immédiatement du dispositif.

Nous appelons les pouvoirs publics, les élus corses, les chambres consulaires, les associations et l'ensemble des citoyens à se mobiliser pour faire cesser ces pratiques prédatrices.

La Corse n'est pas à vendre. La terre corse appartient à ceux qui y vivent, la travaillent et la protègent depuis des générations.

VATEL CAPITAL : nous ne vous laisserons pas vous approprier le foncier corse sans réagir

Le combat ne fait que commencer ! Vous êtes prévenus, vos prête-noms aussi.

■ CORE IN FRONTE

GRANDEUR ET DÉCADENCE DU FIP CORSE

Quel harnais fiscal a permis à la société de gestion Vatel Capital d'investir en Corse ? Quels sont les avantages et quelles sont les limites de ce système ?

Le FIP Corse, c'est avant tout un fonds d'investissement : les investisseurs mettent leur argent dans un "pot commun" chez un intermédiaire (la société de gestion) qui l'investit dans des entreprises en leur prêtant de l'argent ou en devenant actionnaire (en achetant une partie) de ces entreprises. L'argent est bloqué pendant une durée prédéterminée et à l'issue (à la liquidation du fonds) l'investisseur, s'il a réussi son pari, repart avec une mise plus importante qu'à l'origine, mais il peut aussi perdre l'argent investi. Dans tous les cas, il obtient une réduction de son impôt sur le revenu (ce n'est pas le même processus que le crédit d'impôt).

Les FIP Fonds d'Investissement de Proximité ont vocation à voir l'investissement se faire principalement dans des petites et moyennes entreprises basées en France, dans des régions adjacentes les unes aux autres. Ce dispositif, créé au début des années 2000, n'a initialement pas eu de succès en Corse, aussi en 2007 un FIP spécifique à la Corse est créé, avec des investissements concentrés sur l'île, et une réduction d'impôt plus alléchante que les autres FIP. L'objectif du FIP étant de favoriser le développement économique des entreprises de la région.

Différentes sociétés de gestion jouent les intermédiaires entre les investisseurs et les entreprises qui recherchent des financements pour se développer. Vatel Capital est l'une d'entre elles. Son objectif, comme les autres, est de générer des bénéfices pour elle-même et pour ses actionnaires. Sur son site internet, elle explique viser une rentabilité supérieure à la Bourse, ce qui est à la fois vague et très ambitieux. L'un des outils financiers qu'elle indique utiliser pour plus de la moitié de ses contrats est l'obligation convertible.

L'obligation est une forme de prêt, où l'entreprise ne rembourse que les intérêts, jusqu'à l'échéance où là, il faudra



La révolte des vignerons du Languedoc en 1907 - Manifestation à Montpellier

rembourser la totalité de l'emprunt en une seule fois. Une obligation convertible est un outil hybride : une obligation qui peut être convertie en capital si elle n'est pas remboursée. C'est un outil attractif à première vue car le taux à rembourser est plus bas qu'une obligation normale, mais l'entrepreneur qui ne peut pas rembourser à l'échéance se retrouve dépossédé d'une partie de son entreprise. D'autant plus qu'un entrepreneur qui voudrait rembourser l'obligation sans perdre son entreprise devra payer une prime de non-conversion, c'est-à-dire un bonus payé à la société de gestion en sus du remboursement de l'argent investi initialement. C'est-à-dire que l'entrepreneur doit payer en plus pour pouvoir rester propriétaire de son entreprise.

C'est un outil parmi d'autres, un outil complexe pour les non-initiés que nous sommes, un outil qui peut être

manipulé pour qui sait tirer les ficelles, sans que l'on puisse vérifier si les règles de ce jeu compliqué sont réellement respectées : certaines entreprises du paysage économique corse ont pu tirer leur épingle du jeu et ont gagné en envergure, d'autres se retrouvent face à un mur de taux variables qui ont fait exploser le montant à rembourser, victimes des astérixes, des notes en bas de pages et des petites lignes que personne ne comprend. Assignés au tribunal comme des fautifs, faute de pouvoir négocier pour se sortir de situations désormais inextricables. Acculés face à la menace pesante de devoir vendre le fruit de leur travail, quand ils n'en sont plus maîtres.

Aujourd'hui, il est temps pour nous d'affirmer notre refus de ce genre de pratiques douteuses et de nous ranger aux côtés des entrepreneurs qui font vivre notre société.



L'ambassadeur chinois Wu Peng lors de l'inauguration de la ligne SGR Mombasa-Nairobi en 2019 au Kenya – source worldfinance.com

L'exemple chinois sur le continent africain

Autres lieux, autres personnages, mêmes enjeux de prédation.

En Afrique, certains grands acteurs publics se sont retrouvés piégés à ce jeu dangereux de l'investissement extérieur mal maîtrisé.

Certaines banques chinoises sont des adeptes des investissements sous garantie. Le Kenya par exemple a emprunté auprès de l'une d'entre elles en 2014 les fonds pour financer la construction d'une importante ligne de chemins de fer entre Mombasa et Nairobi. Comme garantie de l'emprunt : le port de Mombasa, encore aujourd'hui menacé de passer sous contrôle chinois, car le projet financé est peu viable économiquement et le Kenya peine à rembourser sa dette.

Au fil du temps, les créanciers chinois se retrouvent (et au fil de l'accroissement de la dette africaine) propriétaires ou concessionnaires d'infrastructures de transport clés, en particulier les ports, après avoir négocié des prêts affublés de

clauses contraignantes (confidentialité, embauche de travailleurs chinois, achat de matériels chinois...), ou financé des projets dont il était probable qu'ils ne seraient pas viables.

Plus d'un tiers de la dette zambienne est détenue par la Chine, omniprésente et objet d'émeutes anti-chinoises en 2018.

Elle a également investi beaucoup en Tanzanie et en Egypte, à Djibouti, en Ethiopie... Plusieurs milliards de dollars par an. Les infrastructures de transport sont un exemple, mais de nombreux domaines peuvent susciter de l'intérêt, comme la culture du cacao en Côte d'Ivoire ou les mines en République Démocratique du Congo.

L'outil financier est un levier important dans le monde d'aujourd'hui pour permettre à qui veut asseoir son pouvoir de s'assurer une influence imbattable. Nous refusons de nous voir muselés par ces méthodes contraires à nos valeurs. Nous refusons l'accaparement malhonnête nos ressources. Nous avons assez attendu et regardé venir, il faut agir. Il est impératif, aujourd'hui, de créer les conditions d'une nouvelle politique économique au service des intérêts généraux de la Corse et des Corses.

La Corse doit réfléchir à mobiliser son épargne, qui représente plusieurs milliards d'euros, et à se doter d'outils financiers comme un fonds de garantie et une banque de développement territoriale, avec des principes éthiques profitables à tous.

■ EBR



Construction de la ligne de train SGR (Standard Gauge Railway) Mombasa-Nairobi au Kenya, inaugurée en 2019 – source worldfinance.com

LE CLIVAGE DE MONTE



Vendredi 4 juillet, Core in fronte était présent pour soutenir le collectif « Piaghja di Golu » afin de bloquer l'accès au site et empêcher la cérémonie de pose de première pierre du centre de tri surdimensionné de Monte. Il va freiner le seul plan déchets viable, c'est à dire le tri à la source avec fiscalité incitative.

Le SYVADEC, dont nous demandons la dissolution, a rapidement annulé l'événement, ses agapes et ses discours.

Ce simple événement militant a fait apparaître un clivage par les réactions suscitées.

La droite de l'Assemblée de Corse s'est précipitée dans un communiqué pour condamner cette action, en parlant d'« activisme » et en soutenant le projet. Mêmes réactions de soutien au projet de la communauté de communes de Balagne et du PNC.

Ce dernier cependant n'évoque pas l'action elle-même mais cogne sur l'incapacité de la majorité territoriale Femu a Corsica à concrétiser un plan déchets. Oubliant au passage leur première mandature en commun, où un premier plan semblant vertueux avait été élaboré par Agnès Simompieri (laquelle s'oppose au centre de Monte). Hormis cette dernière sensibilité, l'exécutif de Corse la veille de la cérémonie avait éclairé le débat en faisant savoir qu'il ne participerait pas aux côtés de l'État et du SYVADEC à l'évènement et

que ce projet en cours de Monte ne correspondait pas à sa philosophie.

Une philosophie dont les citoyens auraient aimé voir la concrétisation après dix ans de procrastination.

Enfin signalons dans le panel politique, que l'extrême droite d'inspiration française ou « nationale » a dans l'ensemble fait savoir qu'elle était favorable au projet et même à l'incinération pure et simple.

La question de Monte active donc un clivage révélateur.

■ GD

DOLU

Hè morta a mammona di u nosciu militanti e amicu Antò Carli.

Hè mortu Gérard Cesari, militanti storicu di a lotta nazionala, elettu à u cunsigliu municipale di Portivechju.

À tutti, u nosciu ghjurnali presenta i so cundulianzi.

SCONTRU INCÙ « ALERIA 75 »

L'équipe de Da per noi a pu rencontrer Sampieru Mari, responsable de l'Associu « Aleria 75 » qui œuvre à la commémoration et le souvenir de cet épisode crucial de l'histoire contemporaine du Peuple Corse.



■ **DPN** : Que représentent les événements d'Aleria pour un jeune étant né plusieurs décennies après Août 1975 ?

■ **SM** : Lorsque l'on s'intéresse à l'histoire de la Corse et de son peuple, on ne peut passer à côté de ce passage fondateur de l'histoire. On en vient naturellement à essayer de comprendre l'engagement de certaines personnes, on analyse l'héritage culturel ou militant laissé par sa famille, son entourage. Certains ont dédié leur vie pour défendre parfois de l'immatériel ou bien un morceau de leur terre qui devient alors inestimable. Aleria représente une concentration de ces luttes,

un symbole, une véritable charnière comme il y en a peu dans l'histoire. Il est souvent dit « il y a un avant et un après Aleria ». En effet, Aleria marque la fin d'un cycle de plusieurs années de structuration de la pensée et d'un certain militantisme qui se diversifie et, en même temps, le début d'une nouvelle ère. Aleria représente également une forme de résistance et un moment d'unité comme la Corse en a peu connue. Tous les Corses se souviennent de ce qu'ils faisaient ce 22 août 1975, on entend d'ailleurs encore souvent des phrases comme « Aleria ? Eiu, c'èru ! ». Aleria donne ce sentiment d'événement dans lequel tout Corse, toute orientation confondue, s'est reconnu, s'est ému ou a été bouleversé même, par la réaction démesurée de certains dirigeants qui voulaient exterminer une poignée d'hommes mobilisés afin d'exprimer leur droit d'exister et d'exister libre.

■ **DPN** : Au delà de votre ressenti, que représentent selon vous ces événements dans l'imaginaire collectif de la jeunesse corse en général : un mythe fondateur, un fait divers, un événement historique ?

■ **SM** : Depuis toujours les événements d'Aleria constituent un moment fort pour tous les Corses. D'un point de vue d'une jeunesse qui n'a pas connu les événements, dans son imaginaire collectif, Aleria est un des symboles de la résistance du peuple corse qui s'est battu pour essayer de survivre. C'est aussi un élément fortement lié à l'agriculture, au vin et à la question de la terre. Une problématique qui a traversé les âges et qui sait raviver les passions aujourd'hui encore. Aleria est aussi perçue comme une injustice et

un acharnement de l'État sur un territoire déjà en crise. En parallèle à cela, pour une partie de la jeunesse, ces événements restent une histoire assez floue, pas uniquement pour la jeunesse d'ailleurs. Les lieux, les dates, les motivations, tout cela reste abstrait. C'est pourquoi il est essentiel de développer des outils didactiques nécessaires pour la transmission, d'offrir un lieu de mémoire décent à la Corse, à sa population et aux générations futures afin de ne jamais oublier. C'est le projet modestement porté par l'associu Aleria 75 pour les 50 ans des événements.

■ **DPN** : 50 ans après la Corse n'est toujours pas autonome même si des discussions sont en cours, Si Aleria a joué un rôle pour éveiller la conscience nationale corse et porter naissance du FLNC, qu'a-t-il pu manquer pour faire plier la France Jacobine ?

■ **SM** : Il est clair que dans notre histoire contemporaine, Aleria résonne comme une charnière, un bouleversement sociétal qui influence toujours notre quotidien. Cependant, à l'heure du bilan, 50 ans plus tard, les avis sont partagés. Certains évoquent une révolution, d'autres un coup pour rien. La réponse est probablement plus nuancée. Sans Aleria, où en serait-on des problématiques agricoles ? Que serait-il advenu du bouillonnement culturel porté par le Riaccu ? Quelle forme auraient pris le militantisme culturel, politique et de terrain ? Satisfait ou non du résultat, sans le tremplin d'Aleria, l'éveil des consciences aurait probablement été moindre et notre quotidien aurait une saveur de baléarisation, bétonnisation, spoliation et folklorisation totale. S'il est impossible de nier la crise identitaire que nous traversons, 50 ans après, la vraie question est : où sont les avancées institutionnelles concrètes ?





À quand un véritable projet de société structuré autour de la culture, l'histoire, la langue, portant ainsi l'identité au cœur du développement du territoire ? Nos particularismes culturels, notre organisation sociale, nos modes d'expressions, nos différences forment cette identité à laquelle nous tenons tant. C'est bien cette identité et ses différences qui font que des hommes se battent depuis des siècles afin de revendiquer ce droit d'exister. Ce droit de vivre aussi libre que d'autres, c'est cela qui est à l'origine de ces expressions corsistes et nationalistes prenant racine à la fin du XIX^e siècle, nous portant jusqu'à août 75 et jusqu'à aujourd'hui. Si la racine de ces mouvements est l'identité, il serait temps de la placer au centre de nos débats afin de continuer à la voir vivre et prospérer.

Mimoria face stòria è a nostra stòria ciò ch'è nò simu, cusì firmarà a nostra identità, cusì firmarà u populu corsu.

■ **DPN** : Expliquez nous le programme de la journée et rôle de l'association

■ **SM** : L'associu Aleria 75 est née en 2014 lors de la commémoration

des 39 ans des événements. Depuis, elle s'occupe de l'organisation de ce modeste rendez-vous annuel. Cependant, pour honorer les 50 ans des événements, l'association développe un projet visant à la création d'un espace mémoriel construit autour de 3 axes :

- La commémoration, nécessaire afin d'honorer la date anniversaire des événements et d'inaugurer un espace mémoriel
- Le développement d'éléments didactiques afin de transmettre les grandes lignes des pages d'histoires qui ont faites Aleria
- L'installation d'éléments mémoriels afin de rendre hommage à tous ceux qui ont donné leur vie pour défendre les intérêts de la Corse et des Corses

Il est important de rappeler que le développement de ce projet n'appartient à aucun parti ni mouvement. S'il est possible de lier cet événement à des u corsistes et nationalistes, ce dernier appartient désormais à l'histoire de la Corse et à ceux qui s'y reconnaissent.

Dans le cadre de cette démarche, le projet développé est participatif et souhaite dépendre essentiellement de financements particuliers, ainsi chacun peut s'approprier la démarche en soutenant Aleria 75 dans son projet. La présence de tous est également espérée ce 22 août à Cate- raghju sur le site de l'ancienne Cave Depeille à Aleria afin de commémorer ensemble ce qui est peut-être l'évènement le plus important de notre histoire contemporaine.

Pour des raisons de températures l'essentiel de la programmation se déroulera en fin de journée, cette dernière est relativement simple et composée de :

- Une conférence sur une thématique culturelle en fin d'après-midi
- Une table ronde où s'exprimeront certains militants de la période
- Une allocution de l'association
- Inauguration de l'espace
- Soirée culturelle

LA CORSE DU JUSTE

Nous continuerons tant qu'il sera nécessaire à atteindre plus ou moins délicatement les crânes de nos adversaires, tant que la vérité n'aura pas trouvé le chemin de leurs cerveaux

BENITO MUSSOLINI*

La motion déposée et adoptée majoritairement à la Collectivité de Corse, portant sur les massacres à Gaza, si elle a été l'objet de discussions après vote, a surtout mis en relief les positions nauséabondes et autres abjects commentaires nourris par ce néo-populisme ségrégationniste qui tente de trouver place en Corse. Un néo populisme « décomplexé » qui interpelle sur les agissements et l'étendue de cette nouvelle « peste brune » qui, jusqu'à chez nous participe, en collusion idéologique sinon effective avec ce nationalisme franchouillard postiche, à tenter de détourner sinon vider de son contenu historique et révolutionnaire, le patriotisme corse et ses fondements. Avec pour dernier hochet, un cri de ralliement raciste inavoué, dont la récente excréation anti-palestinienne en est la démonstration manifeste...

Une motion symbole...

La motion se voulait symbolique. Elle s'appuyait sur l'analyse objective du carnage militaire orchestré par l'armée israélienne à Gaza. À ce jour plus de 54 000 personnes auraient trouvé la



Une rue de Gaza dévastée – mai 2025

mort dont 15 000 enfants... Un chiffre hélas en progression. Elle intégrait dans sa philosophie, une vision à la fois politique et humanitaire se basant d'une part sur le respect d'un droit international qu'est le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et d'autre part exprimait son rejet de la guerre et des massacres, pour une approche de paix et de solution politique. Cette motion traduisait également pour nous, indépendantistes, cette stratégie internationale tant exprimée pour bien d'autres peuples et nations en lutte (Pays Basque, Irlande, Écosse, Sardaigne, Sicile, Bretagne, Artsakh, etc...). Une stratégie qui permet ainsi à la Collectivité de Corse de s'affranchir de la tutelle et des limites imposées par le système français, sauf à autoriser

ce dernier à nous dicter ce mutisme des colonisés dans lequel il tente toujours de nous cantonner... D'ailleurs, bien d'autres motions relevant de la même logique d'appréciation, à l'instar de celles portant sur l'Arménie ou la Kanaky, n'ont suscité ces ignominieuses campagnes de matraquages

qui n'auraient certainement pas déplu au ministre nazi de l'éducation du peuple et de la propagande du Reich, Joseph Goebbels...

... Et un schéma politique imposé

Car sur le fond, qu'est ce qui peut justifier l'expression d'une telle haine, si ce n'est la reproduction recherchée d'assujettir la Corse ce clivant schéma politique requis par cette nouvelle extrême droite française et de la pervertir dans un fumeux racisme primaire « anti arabe » classique, là où la présence française constitue historiquement et essentiellement le problème politique ? Une extrême – droite également présente en Israël et souligné par Pierre Stambul** : « L'extrême droite raciste et suprémaciste est devenue hégémonique dans tous les secteurs de la société. Les barrières morales se sont écroulées ». Et de rajouter : « Le racisme actuellement à l'œuvre en Israël provient d'une idéologie qui essentialise les individus selon leur origine, leur culture ou leurs croyances ».

Déshumanisation !

Quels que soient les arguments développés pour contrer sinon réfuter le

** Le sionisme en question. Pierre Stambul. Éditions Acratie.

* Naissance du fascisme – Angelo Tasca

bien-fondé de cette motion, les gesticulations ô combien sélectives d'un Marcel Francisci, les douteuses contorsions de l'association « Terra Eretz Corsica Israël », l'imposture politico-religieuse du rabbin Levi Pinson, pour ne citer que ces exemples, dans la lignée d'un frais converti à la « communauté de destin » israélienne qui assène à longueur d'interviews de ses propos confessionnels sa vision d'un grand « Israël », les communications déshumanisées ne manquent pas pour faire applaudir des deux mains la dérive militaire et sanglante d'un Netanyahu dont les mises en cause et les oppositions sont légion en Israël... Comment ne pas reprendre pour l'occasion cette phrase du maire de Tel Aviv, Ron Huldai : « *Nous sommes sans doute le seul pays au monde, où une autre nation est sous occupation sans aucun droit civique* »...

Des communications suivies d'initiatives visant, au nom de logiques communautaristes qu'ils prétendent dénoncer, à contrecarrer sinon interdire, à l'instar du système français en place, à ce qu'une certaine vision de la Corse, celle de la liberté et de la souveraineté s'exprime et se fasse entendre. Celle justement, qui historiquement stipule, au regard de l'histoire, au regard du droit international des Peuples à disposer d'eux-mêmes qui ne doit souffrir d'aucune dispersion, au regard de cette aspiration multi-séculaire à la liberté, qu'il n'y a sur la terre corse qu'une seule communauté de droit et qui est le Peuple Corse.

Libanisation !

Celles et ceux qui prétendent dénoncer notre refus de la guerre, du mépris, de la ségrégation, du confessionnalisme aveugle et conquérant, se prévalent de l'ambition qui est de refuser aux corses, parce qu'ils n'en ont pas les compétences, de saisir la justice française pour nous signifier notre droit à nous taire, omettant que, par le sens et les valeurs de notre combat, « mai ùn staremu zitti ! ». Ils participent à cette « libanisation » qu'ils invoquent temporairement, le temps de participer au lynchage « anti-palestinien », laquais de la domination française en Corse qu'ils sont...

La Corse du juste

Ils tentent vainement et faussement de brandir l'étendard de « l'île des justes »,

détournant ce qui pourtant a sauvé bien de leurs familles sous ces temps obscurs du fascisme et du nazisme, pour essayer aujourd'hui de réduire au silence cette Corse du juste, de la solidarité et de l'humanité...

Dans ce galimatias ou discours et positions renvoient à une déshumanisation et à une lobotomisation des comportements qui auraient fait rêver le « Duce Mussolini », comment ne pas penser au cri salvateur d'un Stéphane Hessel : « *Indignez-vous !* » Et qui rappelle que bien que loin d'être gagnée, la fameuse bataille des idées appelle à une vigilance politique de tous les instants, car comme l'affirmait en son temps, le regretté jeune patriote, Henri Spinosi : « *les peuples doivent balayer les idéologies qui les aveuglent* »***

La Corse n'est pas une base militaire

Enfin, une dernière précision non relevée par tous ces tenants d'un populisme de mauvais alois, où qu'ils se situent, et qui n'expriment par pâle reflet que cette phraséologie d'extrême droite française importée : ils n'ont même pas daigné situer l'importance d'un des points de cette motion qui stipule que la Corse ne doit surtout pas servir de base d'intervention militaire pour ce conflit, et pour d'autres aussi. Une position qui dans le contexte international, avec les situations au Moyen-Orient et aux portes de l'Europe, et comme le stipule Core In Fronte depuis des années avec les mouvements indépendantistes sardes et siciliens, que la Méditerranée, à travers la Corse, la Sardaigne et la Sicile – pour nommer ces exemples – sont des terres occupées par des puissances étrangères (France et Italie) incarnées par des installations militaires, à l'instar de la base stratégique de Sulinzara. Un clin d'œil aussi à l'histoire de la résistance corse de ce xx^e siècle qui n'hésita pas à frapper en janvier 1978 la base aérienne 126 de Sulinzara inscrivant ainsi la lutte du Peuple Corse dans une dimension



Rencontre entre Benjamin Nethanyau et Viktor Orban en avril 2025
Symbole du rapprochement opéré depuis plusieurs années entre l'extrême droite israélienne et les extrêmes droites européennes

internationale de résistance face à l'occupant français. Une position qui garde toute son actualité.

En guise de conclusion

Antonio Simon Mossa, indépendantiste sarde, écrivait dans son ouvrage**** : « *Genocidio significa uccidere l'anima di un popolo* ». Des mots très forts qui précisent l'œuvre destructrice du colonialisme – ou d'un messianisme conquérant – et contre lesquels seuls les hommes et les femmes libres sauront opposer résistance, situant leur engagement dans cet inaltérable mouvement des peuples à choisir librement leur destin. La Corse, avec contextuellement son regard indépendant sur la Palestine et Gaza en particulier, n'échappe donc pas à cette règle. C'est là qu'il faut catégoriser avec satisfaction les positions courageuses des groupes et personnes qui à l'assemblée délibérante de la Collectivité de Corse, De « Core In Fronte » à « Fà Populu Inseme » et « Avanzemu », de Josepha Giacometti-Piredda à Nanette Maupertuis et Pierre Ghionga, qui, en ces temps obscurcis par le retour de la « peste brune », ont souligné avec dignité les principes essentielles de notre engagement patriotique, aux antipodes de la renonciation et de la veulerie.

Svigliemuci !

■ ULIVIERU SAULI

*** Corsica Libera – Henri Spinosi – Édition librairie La Margé.

**** Le ragioni dell'indipendentismo. Antonio Simon Mossa. Alfa Editrice.



PENSER LA CORSE AVEC FRANTZ FANON

Frantz Fanon aurait eu cent ans. Il écrivait pour les peuples colonisés d'Afrique et des Antilles. Pourtant, ses concepts traversent les frontières géographiques et résonnent, aujourd'hui encore, dans les territoires d'intériorisation de la domination. La Corse, malgré son appartenance institutionnelle à la République française, porte les stigmates d'une dépossession lente, opérée non par décret, mais par l'école, le marché, le mépris ordinaire et les logiques d'intégration imposée.

Lire Fanon depuis la Corse, ce n'est pas faire une analogie forcée avec l'Algérie coloniale. C'est reconnaître que certains mécanismes de la domination – aliénation culturelle, dépendance économique, disqualification de la langue, folklorisation identitaire, infantilisation politique – s'exercent aussi en régime dit démocratique, sous d'autres formes.

Fanon diagnostique la colonisation comme une stratégie de dépossession totale : du sol, des mots, des représentations. En Corse, cette dépossession ne s'est pas faite que par l'épée, mais par le mépris républicain, le redéploiement administratif, la centralisation normative, l'imposition d'un récit unique de la modernité.

L'île a été intégrée de force dans un modèle politico-économique qui lui a enlevé l'usage de sa langue, la maîtrise de ses ressources, la fierté de son modèle social paysan. Une société qui ne produit plus ce qu'elle consomme, qui ne transmet plus ce qu'elle est, qui se regarde avec les yeux de la métropole, est une société colonisée dans l'imaginaire.

Fanon nous dit : « Le colonisé est un être dans la position permanente de celui qui attend. »

Cette phrase est une gifle pour ceux qui croient que l'émancipation corse viendra d'un dialogue vertical avec les institutions de la République. Tant que nous attendons que Paris réforme ce qu'il a construit pour nous contrôler, nous restons sous tutelle.

Décoloniser la Corse, c'est cesser d'attendre. C'est reconstruire ici, avec nos forces vives, nos savoirs, nos ressources, une société viable. C'est affirmer que la langue corse est une langue d'avenir, que le pastoralisme n'est pas du folklore, que

l'autonomie économique est une nécessité, non un slogan.

Pour Fanon, la libération ne passe pas par le seul changement de statut, mais par la prise de pouvoir populaire sur les conditions concrètes d'existence. Il n'y a pas d'émancipation sans accès réel à la terre, à l'éducation, à la production, à la culture. Appliqué à la Corse, cela implique une maîtrise populaire du foncier, contre la spéculation et l'accaparement. C'est construire la réappropriation de l'économie insulaire, par l'agriculture vivrière, les coopératives, les circuits courts. C'est imaginer une refonte du système éducatif pour qu'il transmette la langue corse, les savoirs paysans, l'histoire réelle de l'île et les outils de la pensée critique. C'est inventer une démocratie locale radicale, fondée sur la participation directe, la co-gestion des biens communs et l'expérimentation territoriale. Ce projet n'est pas seulement culturel : il est politiquement structurant. Il redéfinit ce que signifie « être un peuple ». La plus grande victoire de la domination n'est pas l'annexion d'un territoire, c'est la résignation mentale des dominés. Fanon le dit avec violence : « L'acceptation de l'oppression n'est jamais passive. Elle est intériorisée, répétée, rationalisée. »

En Corse, cette résignation prend souvent les traits du pragmatisme : « il faut bien vivre », « on ne peut pas changer les choses », « le pouvoir ne nous laissera jamais faire ». Mais c'est précisément ce que Fanon appelle à briser : l'auto-censure, l'auto-minoration, ce discours d'impuissance qui nous fait rejeter l'ambition et la dignité.

Refuser la résignation, ce n'est pas nier les rapports de force. C'est les affronter en se donnant les moyens d'agir collectivement. Penser la Corse avec Fanon, c'est ne plus se contenter d'une autonomie sous

surveillance ou d'un statut spécifique négocié entre technocrates. C'est affirmer un projet politique de rupture avec le système qui a produit la dépendance et l'humiliation.

Ce projet pourrait se fonder sur plusieurs piliers :

- Souveraineté alimentaire et énergétique : produire ce que nous consommons, gérer nos ressources.
- République insulaire de plein exercice : constitution populaire, assemblée souveraine, institutions enracinées.
- Pluralisme linguistique et culturel : reconnaissance pleine du corse comme langue de travail, de transmission et de création.
- Écologie populaire : protection des terres contre la prédation, relocalisation des usages, gouvernance par les habitants.
- Solidarité méditerranéenne : alliances avec les autres peuples de la Méditerranée en lutte pour l'autonomie, contre les logiques néolibérales et extractivistes.

Fanon ne nous dit pas quoi faire. Il nous dit qu'il faut le faire nous-mêmes.

Il ne nous donne pas un programme clé en main, mais une méthode : désaliéner l'imaginaire, réarmer la conscience, libérer les forces sociales.

En ce sens, penser la Corse avec Fanon, c'est refuser l'infantilisation. C'est sortir de l'entre-deux paralysant, où l'on se pense « trop petits », « trop assistés », « trop tard ». C'est affirmer que l'émancipation n'est pas une faveur octroyée, mais une prise de pouvoir sur la vie.

La question n'est pas de savoir si la France nous autorisera à être libres.

La question est de savoir si nous le voulons vraiment.

■ GHJUVAN'LUCCA ALBERTINI

LA KANAKY VERS UN STATUT D'ÉTAT ASSOCIÉ

Un accord historique, le mot est parfois galvaudé, a été signé le 12 juillet à Bougival après dix jours de difficiles négociations entre les indépendantistes du FLNKS et les élus non indépendantistes.



En une dizaine de pages, le cadre est fixé. Un « État de Nouvelle Calédonie » sera reconnu dans la Constitution, il aura sa propre loi fondamentale, sa nationalité calédonienne, pourra être reconnu internationalement. Il négociera sa gestion avec la France des compétences régaliennes de défense, diplomatie, justice, sécurité. La monnaie restera le Franc Pacifique et l'état sera lié à la politique militaire française. Pour les prochaines élections au Congrès, le corps électoral sera basé sur 15 ans de résidence. Le volet économique prévoit une relance de la filière Nickel.

Le préambule rappelle le contexte de décolonisation et d'autodétermination. Ce fut le hiatus lors des précédents accords historiques, normalement la décolonisation doit concerner le peuple colonisé et non la colonisation de peuplement caldoche et autres. Mais les indépendantistes avaient fait le pari d'un « destin commun » devant mené à « la pleine souveraineté ». Tout cela s'est fracassé dans les émeutes de l'an passé sur fond d'apartheid socio-économique. La Kanaky a été conquise en 1853, le

statut prévu lui rend une grande part de sa liberté. Emmanuel Djibaou, chef de la délégation du FLNKS avait indiqué que tout accord devra être validé en Kanaky.

Le statut d'État associé est connu, il a été proposé par le ministre de l'Outre-mer Manuel Valls (déjà décidé très plastiquement avec les concepts, lui qui martelait en Corse celui de la France indivisible) lors de récentes négociations en Kanaky. En Océanie, les îles Cook et Niue sont des États associés à la Nouvelle Zélande, ils sont reconnus à l'ONU comme « non membres ». Les îles Marshall, les États fédérés de Micronésie et Palaos sont des États associés aux États-Unis et membres de l'ONU, d'une certaine manière Porto Rico aussi (non reconnu à l'ONU).

Ce modèle est proche de ce que proposait le ministre socialiste Edgar Pisani au début du conflit calédonien en mettant sur la table « l'indépendance-association ».

La droite, les loyalistes et bien d'autres avaient hurlé au bradage.

Des décennies et des drames plus tard, on reprend ce chemin inventif. Des questions nouvelles sont en chantier : le modèle économique, les inégalités,

la nouvelle géopolitique chinoise ou autre dans la zone « indo-pacifique ». Un nouveau défi s'ouvre pour le peuple kanak, nous lui apportons notre solidarité et nous souhaitons la fin des poursuites judiciaires liées à l'insurrection passée.

La question calédonienne a toujours été un point avancé des débats sur les statuts et les émancipations. Le calendrier prévoit une révision constitutionnelle à l'automne. Il est évident que les débats à venir vont influencer sur ce qui reste du « processus de Beauvau ». L'existence potentielle d'un État associé, c'est du jamais vu dans l'organisation étatique française. Elle peut inspirer tous les débats à venir sur la solution politique en Corse.

En lien le texte de l'accord du 12 juillet.*

Intégralité du communiqué du FLNKS sur les pages suivantes

■ GD

* <https://drive.google.com/file/d/1KHDK9zjnzPtIkEPj-kvq6Ltujd6wDoX9/view>



FRONT DE LIBERATION NATIONALE KANAK ET SOCIALISTE

COMMUNIQUÉ DE LA DELEGATION FLNKS*Un accord de principe pour avancer sur la trajectoire vers la souveraineté*

Dans un moment difficile pour notre pays, marqué par une crise politique, économique et sociale profonde, nous, l'équipe mandatée par le FLNKS, avons pris nos responsabilités. Au bout d'une semaine d'échange intense de discussion, nous avons acté, en l'état, **un projet d'accord sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie**. Celui-ci fixe les orientations politiques, les engagements des partenaires.

Nous considérons que ce projet, en l'état, constitue un accord relevant du droit international, conformément au préambule. Nous avons acté que le droit à l'autodétermination, tel que reconnu par le droit international, soit affirmé comme un principe fondamental, et que la France s'engage à soutenir la reconnaissance internationale de la Nouvelle-Calédonie. Cette reconnaissance deviendra effective dès la conclusion de l'accord auprès d'États tiers dès sa mise en œuvre.

Pour rappel, *notre feuille de route a été fixée de manière claire au 44ème congrès FLNKS des quatre cocotiers à Saint-Louis (Mont-Dore)* :

1. Une phase préparatoire par la discussion au cours de laquelle il s'agira de discuter en format bilatéral avec l'État Français dans l'objectif de poser les bases des futures négociations (format, calendrier, méthode et contenu),
2. Une phase de négociation à l'issue de laquelle devra intervenir la signature de l'accord de Kanaky au plus tard le 24 septembre 2025 fixant une date d'accession effective de Kanaky à la pleine souveraineté,
3. A l'issue de la signature de l'accord de Kanaky, une période de transition devra aboutir à la création de notre nouvelle nation,
4. A l'issue de l'accession de Kanaky à la pleine souveraineté, une nouvelle période de discussions et de négociations s'ouvrira, devant aboutir à l'établissement de conventions d'interdépendance avec l'État Français et d'autres États.

**FRONT DE LIBERATION NATIONALE KANAK ET SOCIALISTE**

Nous notons des avancées majeures concernant l'objectif de recueillir à terme l'ensemble des attributs de souveraineté :

- La création d'un « Etat de Nouvelle-Calédonie » reconnu au plan international bien que maintenu dans la constitution de la puissance administrante,
- Le transfert immédiat de la compétence régalienne des relations extérieures,
- La création de la nationalité calédonienne préservant le socle du corps électoral citoyen du nouvel État,
- La création d'une loi fondamentale, future Constitution du pays, permettant l'auto-organisation de la Nouvelle-Calédonie,
- De manière progressive le transfert des compétences régaliennes restantes (justice, monnaie, ordre public et défense) est rendu possible par :
 - o Résolution au Congrès à la majorité qualifiée,
 - o Élaboration conjointe d'un projet élaboré par l'Etat et une délégation spéciale du Congrès,
 - o Approbation lors d'une consultation populaire par les nationaux calédoniens (corps électoral restreint défini par critères),
- Préservation du droit à l'autodétermination garantie par le droit international.

Ces principes sont la continuité des fondations posées par nos anciens afin de cheminer vers le pays souverain que nous voulons construire.

Enfin, notre engagement à présenter et défendre ce projet d'accord s'inscrit également dans les acquis réaffirmés dernièrement par le **Groupe Fer de Lance Mélanésien (GFLM)** et le **comité spécial de décolonisation des Nations Unies**.

En effet, le comité des 24 a réaffirmé le 20 juin 2025 que le pays est un sujet du droit international tout en décidant de maintenir constamment à l'étude le processus de décolonisation engagé en Nouvelle-Calédonie depuis la signature de l'Accord de Nouméa.

LIBERTÀ PER GEORGES IBRAHIM ABDALLAH



A corte d'appellu di Parigi hà autorizatu a liberazione di Georges Ibrahim Abdallah, chi sarà urganisata u 25 di ghjugliu cù u so trasferimentu in Libanu, u so paese di nascita. Dapoi 25

anni stu prighjuneru puliticu puvia esse capiatu mà a pressione di i Stati Uniti nant'à a Francia era a più forte. A scusa era chi stu militente contr'à l'imperialismu è u sionismu un' munstrava

nisun pentimentu. Stu cuncettu un' esiste micca in Dirittu, Georges Ibrahim un' hè mai statu un pentitu, hè fermatu un militente durante e so 40 anni di prighjò. ■

DU DROIT INTERNATIONAL À LA LOI DU PLUS FORT



Comment ne pas observer avec inquiétude la situation géopolitique actuelle. En cette période de trêve, incertaine et fragile, au Proche et Moyen-Orient, il convient d'opérer un bilan de ce qu'il s'est passé dans cette région ces dernières semaines – un bilan révélateur du nouvel ordre mondial en gestation.

Non satisfait d'opérer un génocide à Gaza, comme l'ont souligné plusieurs institutions internationales et comme évoqué dans une précédente revue, l'État d'Israël a attaqué par surprise l'Iran le 13 juin, sans mandat d'aucun organisme mondial. Sous prétexte d'empêcher l'Iran d'obtenir l'arme nucléaire, Tsahal a bombardé plusieurs sites militaires. De prime abord, cette action peut sembler relever du droit à se défendre, l'Iran ayant déjà menacé Israël. Pourtant, plusieurs arguments contredisent cette rhétorique. D'abord, on a vu circuler d'anciennes déclarations du premier ministre israélien Benjamin Netanyahu annonçant que l'Iran était à quelques semaines/mois d'obtenir la

bombe. À force de crier au loup, on finit par douter de la menace – même si elle mérite d'être prise au sérieux. Personne ne défend le régime des Mollahs, inhumain et rétrograde, ni ne souhaite qu'il accède à une telle puissance de feu. Mais cela ne peut s'opposer aux faits. L'Agence internationale de l'Énergie Atomique, pourtant attentive, ne partageait pas l'urgence israélienne à ce sujet. Ensuite, le droit et la négociation doivent primer. Nous ne sommes plus au XIX^e siècle où la guerre tranchait les différends. Après les deux guerres mondiales, des contre-pouvoirs institutionnels ont été créés pour gérer les rapports entre États. C'est ce que font les pays civilisés. Avec cette idée en tête, l'agression « préventive »

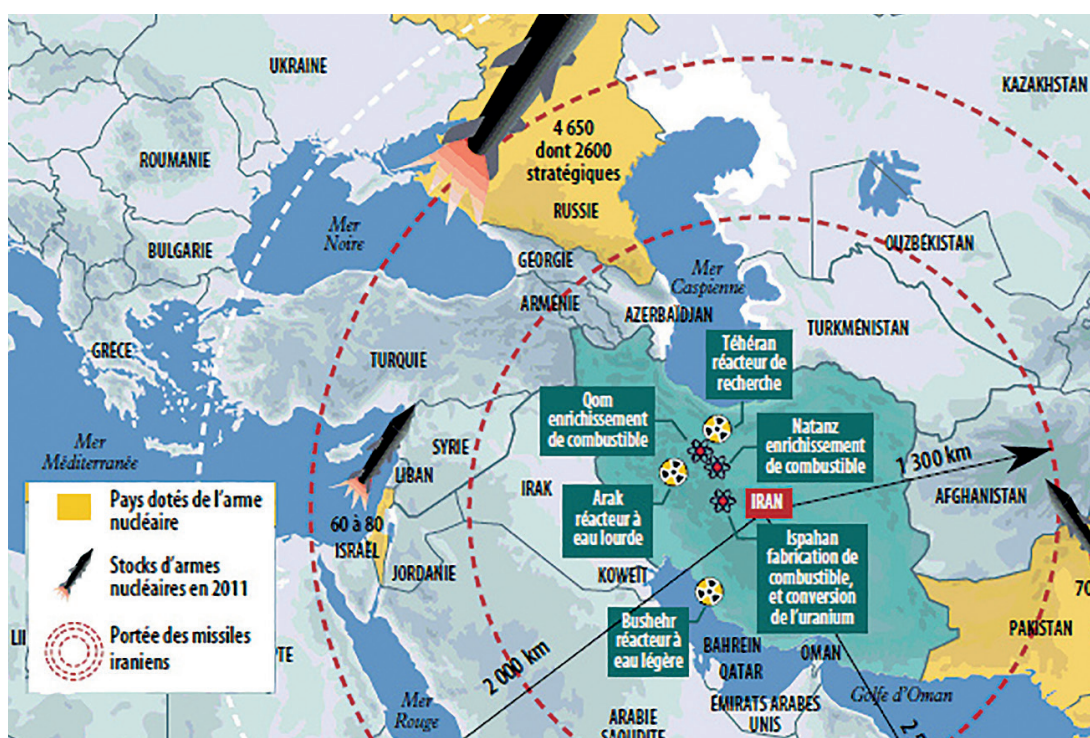
apparaît comme un non-sens. Outre une menace incertaine, elle contredit les principes du droit international depuis 1945. Israël aurait dû négocier. Qu'on ne nous dise pas que c'est impossible. Même si l'Iran possède l'un des pires régimes au monde, il avait accepté en 2015 le principe de non-prolifération, via l'Accord de Vienne, en échange d'un allègement des sanctions économique et d'une aide au développement de leur nucléaire civil. C'était un moindre mal pour éviter l'escalade. C'est le président Trump, lors de son premier mandat, qui s'en est retiré unilatéralement – bien que l'Iran respectât les engagements. Cette décision idéologique, prise par un homme peu versé en



diplomatie, a relancé la course iranienne à l'enrichissement de l'uranium. Le président américain s'est ensuite plaint, puis réjoui, d'une crise qu'il avait lui-même déclenchée. Du côté israélien, cette attaque a permis de détourner l'attention du massacre à Gaza, au moment où la communauté internationale commençait à le dénoncer. De plus, le régime de Netanyahu, fondé sur l'économie de guerre, cherche à dominer la région : Liban, Syrie, Gaza, et maintenant l'Iran. L'Union européenne, divisée, n'a toujours pas remis en cause ses relations économiques avec Israël – qui peut donc continuer à frapper avec des armes occidentales.

Désormais, l'enjeu est de ramener l'Iran à la table des négociations. Les frappes ont pu ralentir son programme, mais rien ne dit que l'uranium enrichi n'a pas été déplacé. Et il faut éviter une reprise des hostilités pour que ne se répète pas les conséquences civiles de cette guerre de douze jours ? Sans parler des dégâts matériels ni du risque nucléaire lié à ce type de frappes. Ce conflit pose une question sous-jacente essentielle : qui décide de qui peut posséder l'arme nucléaire ? Israël ne reconnaît même pas officiellement son propre arsenal, pourtant avéré. L'idéal serait l'interdiction globale de cette arme, instable par nature. Mais nombre d'États la possèdent déjà. Il faut donc défendre la non-prolifération, quitte à soutenir en parallèle le nucléaire civil, malgré ses risques. Dans un monde surarmé, le dialogue doit primer. La dissuasion nucléaire a peut-être évité certaines guerres, mais elle fait peser un danger colossal sur l'humanité. L'épisode tendu entre l'Inde et le Pakistan au Cachemire l'a récemment rappelé.

Ce conflit illustre une tendance au-delà du Proche-Orient : L'évolution inquiétante des rapports de force mondiaux. Le monde n'a jamais



connu de paix durable. Même après la Guerre Froide, la domination américaine n'a pas apporté de stabilité. Aujourd'hui, les puissants imposent leur loi. Trump, qui promettait pendant sa campagne une non-intervention américaine, a finalement bombardé l'Iran dans la nuit du 21 au 22 juin, reprenant les vieux discours de « légitime défense ». Cela rappelle les interventions en Irak ou en Afghanistan dans les années 2000. Le prétexte des armes de destruction massive, jamais trouvées, fait écho à l'Iran d'aujourd'hui. Ces ingérences, prétendument au nom de la démocratie, sont menées par des États alliés à des dictatures comme l'Arabie saoudite ou le Qatar. Leur indignation est à géométrie variable. C'est au peuple victime d'une tyrannie d'agir pour sa liberté, pas à des puissances extérieures d'imposer leur ordre. Si on ne traitait qu'avec des régimes qui nous plaisent, nous n'aurions presque plus de relations internationales. Cette hypocrisie creuse le fossé entre le Sud global et l'Occident. Pourquoi condamner la Russie mais pas Israël ? Pourquoi frapper l'Iran mais épargner

l'Arabie saoudite ? Les Occidentaux s'érigent en donneurs de leçons, alors qu'ils déstabilisent les régions qu'ils prétendent sauver. Après leur passage : terrorisme, instabilité politique et infrastructures en miettes. Le véritable objectif est ailleurs : contrôle des ressources, projection de puissance, défense d'intérêts stratégiques. Cette actualité renforce notre vision géopolitique de non-alignement. La Corse, en quête de souveraineté, doit défendre des valeurs humanistes, soutenir les peuples opprimés et penser aux civils pris dans les conflits. Ce nouvel ordre multipolaire, fondé non plus sur le droit et la négociation mais sur la force, oppose de plus en plus le Sud global à l'Occident. Et il n'a pas fini de nous inquiéter. Pour ne citer que cet exemple, si Israël et les États-Unis agissent impunément, qui empêchera la Chine de s'emparer de Taïwan ? L'avenir est incertain. Comme le disait Einstein : « Je ne sais pas comment sera la troisième guerre mondiale, mais la quatrième se résoudra à coups de bâtons et de silex. »

■ MAÏ GUILLEM



PÀ MANDALI
UN MISSAGHJU

42, Rue de la Santé
75014 Paris

N° D'ÉCROU 31 62 93

Libertà pè Stè

SUSTENITE



Aiutu.Paisanu



aiutupaisanu@gmail.com

ADERITE



coreinfronte



coreinfronte@gmail.com